



Municipalités éco-connectées : un programme inspirant pour la conservation

Québec, le 12 février 2025 – La Fondation de la faune du Québec est fière d’avoir contribué à la réalisation du projet [Programme de certification Municipalité Éco-connectée](#) de l’organisme Éco-corridors laurentiens. Ce projet vise à accompagner les municipalités des Laurentides à poser des actions concrètes pour la protection des milieux naturels et de la connectivité écologique par l’entremise d’un programme de certification.

Composée de plaines, de montagnes, de vallées, de lacs et de rivières, la région des Laurentides offre une diversité d’habitats qui soutienne une riche biodiversité. On y trouve diverses espèces à grand domaine vital dont le loup de l’est, inscrit en tant qu’espèce préoccupante de *la Loi sur les espèces en péril du Canada*, et de nombreux oiseaux forestiers dont les populations sont en déclin tel que la grive des bois, la grive de Bicknell, la paruline du Canada, le moucherolle à côté olive, le pioui de l’Est, le quiscale rouilleux, le pic à tête rouge, le bec-croisé des sapins, le gobemoucheon gris-bleu et le gros-bec errant. Pour leur part, les milieux aquatiques et humides de la région abritent des populations de tortues des bois, de grenouilles des bois, ainsi que plusieurs espèces de sauvagine.

Or, depuis plus de vingt ans, la région des Laurentides connaît un important essor démographique. Le rythme de croissance de sa population est élevé et entraîne, par le fait même, un développement urbain important. La présence de la route 117, de l’autoroute 15, de l’autoroute 50 et des autres routes fragmente l’habitat des espèces de la région et crée des barrières qui freinent leurs déplacements.

Afin de préserver les habitats et les populations des espèces présentes dans la région, il importe de planifier et de mettre en place des mesures qui vont permettre de réduire l’empreinte écologique humaine. Le projet de certification d’Éco-corridors laurentiens a justement pour vision de rassembler les acteurs municipaux autour d’objectifs communs de conservation et de favoriser une cohérence des actions dans le développement du territoire. Pour ce faire, Éco-corridors laurentiens a développé un programme de certification auquel les municipalités peuvent, de manière volontaire, s’engager envers l’importance de la connectivité écologique et des milieux naturels dans les Laurentides.

« Les municipalités jouent un rôle crucial dans l’aménagement du territoire. Les décisions que prennent les conseils municipaux ont une incidence directe sur la biodiversité, la santé et le bien-être des citoyens et des citoyennes. Le programme Municipalité Éco-connectée devrait faciliter la mise en place d’actions pour la protection des corridors écologiques », mentionne Christine Bélanger, gestionnaire principale, protection et acquisition à la Fondation de la faune du Québec.

Municipalité éco-connectée

Une municipalité éco-connectée met en place des mesures et des actions concrètes qui visent la protection des corridors écologiques et des noyaux de conservation sur son territoire. Elle intègre donc le maintien

et la restauration de la connectivité écologique dans ses outils d'aménagement et de planification ainsi que la protection des milieux naturels d'intérêt et de la biodiversité qui s'y trouvent. Une municipalité éco-connectée offre de nombreux bénéfices à ses citoyens grâce aux services essentiels que procurent les corridors écologiques.

« Par leur adhésion au programme de certification, les municipalités sont encouragées à adopter une vision de la conservation qui va au-delà de leurs frontières administratives et qui permet une cohérence avec les actions des municipalités voisines et, plus largement, l'échelle écologique des milieux naturels. À ce jour, trois municipalités ont adhéré au programme Municipalité éco-connectée. Les municipalités de Saint-Sauveur, de Wentworth-Nord et de Piedmont ont obtenu le premier niveau de certification du programme, soit la certification municipalité éco-consciente. Nous en sommes très fiers et nous souhaitons que plusieurs autres municipalités suivent leur exemple », mentionne Daniel Chérubin d'Éco-corridors laurentiens.

Le programme de certification se décline en trois niveaux présentant différents degrés d'engagement de la part des municipalités, les niveaux municipalité éco-consciente, municipalité éco-engagée et municipalité éco-connectée. Pour être admissible au programme, les municipalités doivent démontrer une connaissance de leurs milieux naturels, de la connectivité écologique, avoir déjà réalisé une action de conservation ou de connectivité écologique sur leur territoire et, surtout, s'engager à long terme à poser des actions de conservation. Afin de les aider dans leurs démarches, Éco-corridors laurentiens les accompagne tout au long du processus et peut leur proposer des actions de conservation pertinentes.

– 30 –

La [Fondation de la faune du Québec](#) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

Informations :

M^{me} Mylène Bergeron

Directrice des communications et de la collecte de fonds

Fondation de la faune du Québec

418 644-7926, poste 135

418 575-5728

mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca